

Procès verbal de la réunion générale annuelle de
La Société de chasse et pêche du Beauséjour
Dimanche le 24 avril 2022

1- Mot de bienvenue

M. Jacques Hébert souhaite la bienvenue à tout le monde

2- Enregistrement des membres et des invités

3- Lecture de l'avis de convocation

M.Gilles Dicaire fait la lecture de l'avis de convocation

M.Donald Harvey souligne le décès de quelques personnes qui sont décédées au cours de la dernière année soit : M.Clément Miclette,Mme Marcelle Chiasson(femme de Lawrence) et M.Daniel Richard (ancien membre)

4- Lecture de l'ordre du jour

M.Gilles Dicaire fait la lecture de l'ordre du jour

Proposition AG 2022-01

Proposé par M.Raymond (Ray) Girard

Et accepter à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour tel que proposé

5- Lecture du procès-verbal de la réunion du 28 avril 2019

M.Gilles Dicaire fait la lecture du procès-verbal de la réunion du 28 avril 2019

Proposition AG 2022-02

Proposé par Mme Christiane Tremblay

Et accepter à l'unanimité d'accepter le procès verbal tel que présenté

6- Message du président

M.Jacques Hébert nous livre son message. Copie en annexe

7- Présentation des états financiers 2021

M.Gilles Dicaire nous fait la présentation des états financiers 2021

Proposition AG 2022-03

Proposé par M.Raymond (Ray) Girard

Et accepté à l'unanimité d'accepter les états financiers pour la saison 2021

8- Message du responsable des camps; M.Laurier Simard

Quelques travaux vont devoir être réalisés au cours de la prochaine saison :

1. Changement des portes pour la remise du téléphone ainsi que du côté des directeurs.
 2. Réfection de la remise qui abrite la pompe incendie située près du camp de M.Serge Morin.
 3. Achat de matelas double pour les camps
 4. Achat de 4 embarcations
-

9- Tarification 2022

Proposition AG 2022-04

La grille des tarifs proposée pour l'année 2022

Proposé par M.Serge Morin

Et accepté à l'unanimité les tarifs proposés :

Membre fréquentant les camps de la société	\$225.00
Membre propriétaire d'un camp	\$125.00
Membre propriétaire au-delà de deux propriétaires	\$225.00
Invité fréquentant les camps de la société	\$ 25.00/nuité

10- Ratifications des actes posés par le Conseil d'administration

Proposition AG-2022-05

Proposé par M.Émilien Hudon

Et accepté à l'unanimité les actes posés par le conseil d'administration pour l'année 2019.

11-Prévisions budgétaires 2022

M.Gilles Dicaire nous présente les prévisions budgétaires pour 2022.

Proposition AG-2022-06

Proposé par M.Bernard Bergeron

Et accepté à l'unanimité les prévisions budgétaires telles que présentées.

12-Limite de paiement

Proposition AG 2022-07

Proposé par M.Serge Morin

Et accepté à l'unanimité que la limite de paiement pour les cotisations 2022 soit fixée au 15 mai 2022

13-Période de question

Aucune question

14-Élections

Résolution AGA-2022-08

Nous avons 4 directeurs qui sont en élection pour cette année : MM. Jacques Hébert, Jean Hébert, Donald Harvey et Jean-Marc Tremblay. Ces postes ont une durée de 3 ans.

M.Jean Hébert ne sollicite pas de nouveaux mandats pour les prochaines années. La société de chasse et pêche du Beauséjour remercie M.Hébert pour le travail accompli au cours des dernières années.

Élections :

M.René Desbiens propose M. Jérôme Dicaire Accepte X Refuse

M.Jérôme Dicaire accepte le poste de directeur pour un mandat de 3 ans.

15-Varia

M.Émilien Hudon propose l'achat d'un défibrillateur.

M.Marc Tremblay le seconde

Commentaires et discussion :

M.Denis Mercier nous suggère de prendre notre temps et de s'informer sur les incidences et les responsabilités qu'engendrent l'achat d'un défibrillateur face à la société.

M.Richard Leduc nous suggère également de regarder du côté des assurances pour voir s'il y aurait des avantages ou désavantages de se procurer un tel appareil. À la suite des commentaires reçus. M.Leduc demande le vote sur la proposition de M.Hudon. Il n'y a pas eu de vote.

Plusieurs questionnements demeurent en suspens :

- Où allons-nous l'installer ?
- Qui va s'en occuper ?
- Comment s'assurer que tous les membres vont suivre une formation pour l'utilisation du défibrillateur ?
- Est-ce que c'est la société qui s'occupe de payer la facture ?

À la suite des commentaires reçus, M.Émilien Hudon annule sa proposition et attendra le développement concernant l'achat d'un défibrillateur. L'assemblée générale est d'accord avec cette décision.

Il est 10 H 59 et M.Carl Belley demande la levée de l'assemblée

M. Jacques Hébert
Président

M.Gilles Dicaire
Secrétaire-Trésorier